

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les articles reproduits dans cette rubrique ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin d'informations municipales qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées ni même leur orthographe. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un PLU bien dessiné

Les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville étaient bien pleins mardi 7 novembre. Logique ! Vous étiez tous impatients de découvrir la présentation publique du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU). Ce plan dessine l'avenir de notre ville pour les 10 à 15 prochaines années. Selon la méthode choisie et appliquée par la majorité municipale, ce PLU est le résultat d'une large concertation. Plus de 300 habitants (sans compter les élus et les services de la ville) ont participé à son élaboration. Dommage que les élus de l'opposition aient brillé le plus souvent

par leur absence lors des commissions et réunions auxquelles ils étaient naturellement invités...

Nouvelle réunion publique le 16 novembre. Monsieur le Maire et l'équipe municipale de la majorité ont présenté le bilan de leur action de mi-mandat. Ces réunions publiques nous permettent de vous redire combien notre objectif est de conserver le cadre de vie exceptionnel de notre ville. Tout en la situant entre tradition préservée et modernité maîtrisée.

Dans toutes les réalisations et tous les

projets, vous le constatez : l'équipe municipale a pour objectif d'ouvrir le plus possible d'espaces naturels pour que vous, les habitants, ainsi que tous ceux qui visitent Lagny puissent profiter de la ville et de ses atouts. Par exemple, la réhabilitation des quais de Marne, ou la création de liaisons douces ou encore l'ouverture future du parc des sports à tous... Bonne fin d'année et continuons à dessiner ensemble l'avenir de notre ville.

Les élus du groupe Ensemble pour l'avenir de Lagny

TRIBUNE DE LA MINORITE MUNICIPALE

+ 25 % d'impôts

Pour juger le bilan de M le Maire, n'oublions pas les + 25% de la part communale des impôts payés tous les ans. Il explique cette hausse en mentant sur la réalité financière. Que fait-il des 3 M€ de recettes fiscales supplémentaires annuelles ? Fermeture de services & d'un parking, non reconstruction du centre de loisirs, urbanisme intensif...

JE Grée

M Saillier

lead@lagny-ensemble.fr